

<b>Zeitschrift:</b>	Das Rote Kreuz : officielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz
<b>Band:</b>	53 (1945)
<b>Heft:</b>	7
<b>Artikel:</b>	En France
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-546219">https://doi.org/10.5169/seals-546219</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

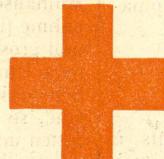
**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# DAS ROTE KREUZ LA CROIX-ROUGE

**Croce-Rossa**

Organ des Schweizerischen Roten Kreuzes  
und des Schweizerischen Samariterbundes.

Organe officiel de la Croix-Rouge suisse  
et de l'Alliance suisse des Samaritains.



**Crusch-Cotschna**

Organo della Croce-Rossa svizzera  
della Federazione svizzera dei Samaritani.

Organ da la Crusch-Cotschna svizzera  
de la Lia svizzera del Samaritans.

Herausgegeben vom Schweizerischen Roten Kreuz - Edité par la Croix-Rouge suisse - Pubblicato dalla Croce-Rossa svizzera - Edit da la Crusch-Cotschna svizzera

Rotkreuzchefarzt - Médecin-chef de la Croix-Rouge - Medico capo della Croce-Rossa

Freiheit ist ein blosses Gerede da,  
wo der Mensch entnervt ist, wo sein  
Verstand nicht mit Wissen gespeist und  
seine Urteilskraft vernachlässigt wurde,  
vor allem aber da, wo der Mensch sich  
seiner Rechte und Pflichten als eines  
sittlichen Wesens nicht bewusst ist.

J. H. Pestalozzi.

Das Kleinkinderheim  
„Les Berceaux“

des Schweiz. Roten Kreuzes, Kinderhilfe,  
in Annemasse.



## En France

Les cantines scolaires.

Grâce en particulier au ravitaillement fourni par la Suisse, les délégations en France de la Croix-Rouge suisse, Secours aux enfants, peuvent distribuer aux enfants des repas réguliers qui sont servis dans les cuisines scolaires. Ces distributions varient suivant les denrées reçues ou disponibles, les besoins et l'extension d'une ville.

De grandes quantités de farine de potage et de julienne sont distribuées dans les cantines scolaires une ou deux fois par semaine. Marseille nourrit ainsi 10'000 enfants et Lyon 70'000. Mais ce serait une alimentation trop monotone pour les enfants, si l'apport des cantines de la Croix-Rouge suisse ne complétait heureusement les menus des cantines scolaires manquant de ravitaillement. La préparation de repas complets exigerait des denrées variées, des matières grasses, du personnel nombreux, de la vaisselle, qui font défaut aux organisations scolaires.

Les inspecteurs dans les écoles fournissent au Secours aux enfants une liste des écoliers inscrits sur laquelle sont basées les quan-

tités nécessaires; des rapports hebdomadaires indiquant les marchandises distribuées, contrôlées régulièrement.

Quelle joie de pouvoir manger une bonne soupe aux légumes ou à la farine d'avoine! C'est à vous, amis suisses, que les enfants disent merci, car c'est grâce à vos dons que ces vivres leur sont expédiés.

Les cantines de la Croix-Rouge suisse.

Gérées par la Croix-Rouge suisse, elles distribuent du lait, du fromage, des confitures ou des biscuits. La préparation du lait est rapide, exige peu de matériel et de place; une cuisine pour chauffer l'eau nécessaire, une pièce où les enfants boivent leur tasse de lait; locaux utilisés une à deux heures par jour.

L'organisation de la cantine varie naturellement suivant le nombre des petits hôtes et les moyens de chauffage; si l'on peut disposer de gaz pendant les distributions ou s'il faut chauffer au bois. A Nice, par exemple, on ne reçoit du gaz que 10 minutes par personne et par jour.

Le nombre des récipients varie également, là encore, la question du matériel est capitale car tout fait défaut, ce qui explique l'impor-

tance attachée à toute possibilité de simplification. Une casserole de 30 litres donne du lait pour 120 enfants. Il faut un récipient pour délayer le lait en poudre et un fouet pour le battre. Il faut encore un récipient pour mettre la confiture et une ou deux cuillères pour l'étendre sur le pain apporté par les enfants. Ils apportent aussi leur gamelle, il y a donc fort peu de vaisselle à laver. Quant au personnel, recruté par les Sociétés suisses, il se compose d'une personne pour préparer le lait et d'une autre pour effectuer le contrôle.

Ces bonnes rations de lait sont servies à quatre heures, à la sortie de l'école. Les enfants sont choisis par les médecins des dispensaires ou par un médecin désigné par la Croix-Rouge suisse, Secours aux enfants, entre les plus misérables et les plus nécessiteux. Afin d'éviter les abus, tous les enfants se présentent à la distribution munis du certificat médical et d'une fiche de contrôle.

Combien de petites mains se tendent vers un bol de lait fumant! Combien de regards brillent de joie! Ils doivent ce bon goûter réconfortant à nous tous qui soutenons le Secours aux enfants et participons à son action bienfaisante notamment par le «Sou hebdomadaire».

\*

#### *Il y a des biberonneries...*

...parmi les multiples activités du Secours aux enfants à l'étranger. Les mamans viennent y chercher les quantités allouées à chaque enfant, selon son âge.

Sur présentation de certificats médicaux, dans les écoles enfantines à Toulouse — et pendant quelques mois à Nice — la Croix-Rouge suisse distribue du lait en poudre ou du beurre aux nourrissons qui ne supportent pas le lait frais. En échange, les parents remettent la carte de lait de l'enfant, qui reste en dépôt dans les bureaux du Secours aux enfants. Il est ainsi impossible aux adultes de se procurer, par ce moyen, des suppléments de lait. Ceux qui ont vraiment besoin de lait en poudre ou de lait condensé, sont tout disposés à donner en dépôt la carte de lait de leur bébé, certains d'avoir à la Croix-Rouge suisse une quantité suffisante de lait que leur petit supportera très bien. Cette distribution a lieu un après-midi par semaine dans les bureaux de la Croix-Rouge suisse.

On imagine facilement la joie et la reconnaissance des mamans! Une bouteille de bon lait que le bébé boira jusqu'à la dernière goutte qu'il supportera et dont il profitera largement! Du lait de qualité en suffisance, alors que les rations attribuées normalement sont insuffisantes et irrégulières.

Quelle attente anxieuse, d'une distribution à l'autre; si elle n'avait pas lieu, que donnerait-on à l'enfant?

#### *Reprise des convois d'enfants.*

La Croix-Rouge suisse, Secours aux enfants, communique:

Après une interruption de deux ans les convois réguliers d'enfants, victimes de guerre, pourront être organisés de nouveau dès ces prochains jours.

Pour l'instant on a prévu l'accueil de 4000 enfants de France, 3000 de Belgique et 3000 de Hollande pour un séjour de rétablissement de trois mois en Suisse. Vu les grandes difficultés auxquelles se heurte l'organisation des transports, des enfants français d'entre les plus nécessiteux seront accueillis tout d'abord. Le choix de ces enfants est fait selon des critères médicaux et sociaux, par des représentants spécialisés de la Croix-Rouge suisse, Secours aux enfants, en collaboration avec les sociétés nationales de la Croix-Rouge.

Les enfants seront placés chez nous dans des familles ou dans des homes, selon leur état de santé.

#### *Wiederaufnahme der Kindertransporte.*

Das Schweizerische Rote Kreuz, Kinderhilfe, teilt mit:

Nach einem Unterbruch von zwei Jahren können die regelmässigen Transporte von kriegsgeschädigten Kindern in den nächsten Tagen wieder aufgenommen werden. Vorläufig besteht die Absicht, 4000 Kinder aus Frankreich, 3000 aus Belgien und 3000 aus Holland zu einem dreimonatigen Erholungsaufenthalt in die Schweiz zu nehmen. Da die Transportverhältnisse grosse Schwierigkeiten bieten, werden vorläufig nur bedürftige Kinder aus Frankreich zu erwarten sein.

Die Auswahl der Kinder erfolgt nach ärztlichen und sozialen Gesichtspunkten durch speziell eingearbeitete Mitarbeiter des Schweizerischen Roten Kreuzes, Kinderhilfe, in Zusammenarbeit mit den nationalen Rotkreuzgesellschaften. Die Placierung der Kinder in der Schweiz wird je nach ihrem Gesundheitszustand in Familien oder Heimen erfolgen.

58

## *Die Mühlhauser Schweizerkolonie schreibt uns:*

In den letzten Wochen traten Tausende von Mühlhauser Kindern den Weg in die Schweiz an, wo sie dank der grosszügigen Aktion der Kinderhilfe des Schweiz. Roten Kreuzes für einige Zeit in Familien untergebracht werden. Nicht nur die heissen Wünsche ihrer Eltern und Geschwister begleiten diese Kinder, sondern auch die warme Anteilnahme unserer hiesigen Schweizerkolonie. Denn die in Mühlhausen lebenden Auslandschweizer wissen aus eigener Erfahrung nur allzu gut, welch schweres Schicksal der Mühlhauser Bevölkerung und insbesondere ihren Kindern seit vergangenem Sommer beschieden war. Wir alle wissen, wie dringend nötig diese Kinder wieder einmal der Ruhe, eines geregelten Familienlebens und zukommlicher Ernährung bedürfen.

Die Mitglieder unserer Kolonie sind davon überzeugt, dass die Mühlhauser Kinder in den Schweizerfamilien beste und liebevolle Aufnahme finden werden. Im einzelnen mag es zwar da und dort kleinere und grössere Schwierigkeiten geben, bis sich die jungen Gäste an die neue Umgebung gewöhnt haben. Schon die Sprache kann anfänglich Schwierigkeiten bereiten. Wenn auch unsere Dialekte nahe verwandt sind, so sind Missverständnisse doch nicht ausgeschlossen. Auch in Sitten und Gewohnheiten gibt es Unterschiede genug, die wir immer wieder festzustellen Gelegenheit haben. Und schliesslich wird es den Mühlhauser Kindern nicht ganz leicht fallen, sich nach soviel aussergewöhnlichen Ereignissen, die sie miterlebt, nun wieder in friedensähnliche Verhältnisse einzuleben. Seit dem vergangenen Sommer hatten sie keinen Schulunterricht mehr. Zuhause aber waren leider viele von ihnen weitgehend sich selbst überlassen, da Vater, Mutter und ältere Geschwister, der Arbeitspflicht unterworfen, von früh morgens bis in den späten Abend ausser Hause tätig waren.

Wenn sich also bei der Aufnahme der Mühlhauser Kinder in den Schweizerfamilien Schwierigkeiten ergeben sollten, so bitten wir unsere Landsleute in der Heimat, all dieser Momente gedenken zu wollen. Bestimmt werden sie dann alsbald mit dem Verständnis auch Mittel und Wege finden, um die Rückwirkungen der Kriegsereignisse in den zarten Kinderseelen auszugleichen und Schäden auszubessern.

Die Aufnahme der Mühlhauser Kinder durch unsere Heimat erfüllt auch uns hiesige Schweizer mit Genutung. Wir haben das Gefühl, dass auf diese Weise die Schweiz einen Teil der Dankesschuld abträgt, für die uns von der elsässischen Bevölkerung seit Jahrzehnten erwiesene Gastfreundschaft. Schon vor dem Krieg bestand zwischen Elsässern und Schweizern das beste Verhältnis. Die gemeinsam ertragenen Nöte der Kriegsjahre aber haben uns gegenseitig nur noch näher gebracht. Mit der Hilfe für die Mühlhauser Kinder findet diese Entwicklung eine würdige Krönung und es ist nur zu hoffen, dass die guten Beziehungen zwischen der Schweiz und dem Elsass dies- und jenseits der Landesgrenzen auch nach dem Kriege unverändert fortbestehen mögen!

## *Trente mois en Grèce*

La Mission de la Croix-Rouge suisse avait quitté Berne pour Athènes en juillet 1942; son absence devait durer 3 mois pour organiser la distribution, aux enfants de Grèce, des envois de lait et de vivres du Secours aux enfants. La situation particulièrement grave a prolongé le séjour de la Mission d'une manière tout à fait imprévue.

Malgré des difficultés innombrables, la Mission de la Croix-Rouge suisse a fait tout son devoir. Son dernier rapport permet d'embrasser trente mois d'une activité extraordinairement bienfaisante. Elle a traversé la période d'occupation italienne, puis allemande et les énormes complications des semaines tragiques de la fin 1944, son activité continuera jusqu'à ce que l'œuvre puisse être transmise à une autre organisation, Croix-Rouge hellénique, U. N. N. R. A., etc. — transfert qui vraisemblablement, pourra s'opérer ces prochains mois.

L'instabilité de la situation en Grèce a soulevé des problèmes épiniers, tant pour les voyages et les transports, que pour les distributions des vivres dans certaines régions. A chaque difficulté politique ou militaire, il a fallu adapter une organisation déjà compliquée, afin de pouvoir distribuer des secours sans interruption. Devant la situation tragique de la population hellénique, la mission s'est chargée de la distribution du lait et des médicaments envoyés d'outre-mer, d'accord avec le C. I. C. R. dont le chef de la Mission était devenu entretemps un des délégués en Grèce. Tout ce qui touche aux enfants et aux malades fut spécialement confié à la Mission suisse, qui a travaillé avec le concours de mille volontaires et de 987 employés rétribués. Le premier travail de la mission fut de distribuer du lait aux nourrissons jusqu'à deux ans. Au fur et à mesure que les envois de lait du Canada arrivèrent, le nombre des enfants bénéficiaires